



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DE  
**VÉNERIE**

21, Rue de Clichy, PARIS-IX<sup>e</sup> — N<sup>o</sup> 14, MAI 1958.

## *Chiens de Grande Vénerie en Belgique*

*Avec la très aimable autorisation du Chasseur Français nous sommes heureux de reproduire ici cet intéressant article de M. Paul Daubigné :*

Deux maîtres d'équipages belges, le prince Xavier de Mérode (Rallye Campine — tenue rouge à parements noirs) et le baron Janssen (Rallye Vielsalm — tenue rouge à parements bleus), n'ont pas hésité à venir présenter leurs chiens à la grande manifestation de Poitiers, les 18 et 19 mai 1957.

Le Rallye Campine, remonté en 1951, succéda à un premier Rallye Campine (1908-1914) — qui possédait déjà des gascons-saintongeais provenant du Rallye Vielsalm, du Pique — avant Nivernais et du Rallye Saint-Raphaël. Il a d'abord chassé uniquement le lièvre, puis s'est mis sur le chevreuil au cours de la saison 1952-1953. Il a sonné son cinquante-deuxième hallali.

Le Rallye Vielsalm a été fondé en 1854. Il a, lui aussi, débuté sur le lièvre et a rattaqué, plus tard, cerfs et sangliers. Avec une soixantaine de chiens anglo-gascons-saintongeais, il chasse également le chevreuil.

Les chiens de ces deux équipages, admirablement présentés en excellent état, étaient fort séduisants et parmi les plus typés, comme français blancs et noirs.

Si bien que, dans le concours final, qui comprenait trente et un lots de six chiens de toutes les races présentées à la manifestation, le Rallye Campine, qui exposa deux lots, obtint la cinquième place (200 points) et la septième place (194 points) et le Rallye Vielsalm la neuvième (191 points). Tous les lots étaient examinés et notés par les six juges réunis. L'un de ces juges a écrit, dans ses observations : « La venue des deux équipages belges a dû être, pour beaucoup, une révélation. Si leurs têtes ne permettent pas, dans l'ensemble, de les classer dans nos vieilles races françaises, les lots du Rallye Campine et du Rallye Vielsalm n'en dénotent pas moins une forte infusion de sang gascon-saintongeais pour le premier et de gascon pour le second, et montrent quelle utilisation judicieuse de nos vieux courants français peut être faite tout en s'adaptant aux nécessités du courre du chevreuil quant au modèle et à la conformation.

« Il est assez intéressant à ce sujet de constater que les chiens auxquels la dénomination nouvelle de chiens français blancs et noirs paraît bien être la mieux adaptée nous viennent de Belgique. »

Cette dernière allusion à la « dénomination nouvelle » est relative à un essai, à l'inauguration, d'une classification nouvelle à l'étude de la Société de Vénérerie et dont j'ai déjà parlé dans un précédent article.

On a estimé, non sans vraisemblance et sans raison, que certains chiens, jusqu'ici catalogués anglo-français, étaient assez loin du sang anglais pour être naturalisés français. C'est d'autant plus vrai que, en dehors de nos chiens bleus du Sud-Ouest, tous les autres chiens de grande vénerie, même ceux considérés comme français, ont eu une parcelle de sang anglais à des dates plus ou moins éloignées ou plus ou moins récentes.

Les chiens français des rois n'étaient point exempts de sang anglais.

D'autre part, les anglo-français concouraient ensemble. C'était tout à fait illogique, car on ne peut réellement classer que ce qui est comparable, et les chiens blancs et orange, les chiens tricolores et les chiens blancs et noirs ne diffèrent pas seulement par leur couleur, mais, le plus souvent aussi, par leur type et leur conformation.

La Société de Vénérerie a donc pensé que tous ces chiens très près du sang français pouvaient et devaient acquérir le titre de chiens français, mais dans trois catégories distinctes : les blancs et orange, les tricolores et les blancs et noirs.

J'avoue que, pour ces derniers, l'étiquette noirs et blancs serait plus conforme à la réalité, car, de plus en plus, ces blancs et noirs, de par leurs ancêtres Gascons et Gascons-Saintongeais effectivement blancs et noirs, sont devenus, de plus en plus, noirs et blancs. C'est là une évolution dans la couleur que l'on ne saurait nier!

Seuls, quelques sujets représentés à Poitiers étaient vraiment à blanc dominant, sous le grand manteau de plus en plus envahissant. Certaines chiennes du marquis de Roualle notamment étaient à blanc dominant, et fort jolies d'ailleurs, avec le chic de l'ancien Saintongeais.

Mais ces différents chiens à naturaliser n'ont pas encore de standard officiel, sauf les blancs et oranges, uniquement représentés de nos jours par le Billy, en bonne voie de résurrection grâce à l'amour et à la science de l'élevage d'Antony Hublot du Rivault, qui, avec un soin jaloux, s'acharne avec succès à la régénérescence de cette belle race créée par son père et définitivement fixée dès 1887.

Pour les deux autres variétés, la situation est beaucoup plus délicate.

Aussi bien dans les tricolores que dans les blancs et noirs, tous ne sont pas encore au même point; et, au même degré de sang français, ils peuvent différer selon les sélections et les types des divers chenils.

L'unification ne peut se faire qu'en leur donnant un standard. Depuis plusieurs mois déjà, la commission spéciale de la Société de Vénerie travaille à la rédaction de ces standards.

Elle a sans doute été tellement impressionnée par le type français blanc et noir du Rallye Campine que, non contente de les avoir détaillés à Poitiers, elle vient de faire une visite au Rallye Campine en Belgique, pour les examiner plus attentivement et s'inspirer de leurs constatations pour la confection du standard.

C'est qu'en effet les souches mères de ces blancs et noirs (têtes noires du Pas des Chaumes; chiens de Virelade et chiens Levesque) n'existent plus et n'offrent plus de sujets de comparaison, alors que pour les tricolores, qui remontent incontestablement au chien du haut Poitou, ces points de comparaison existent encore, et ces blancs et noirs constituent cependant un effectif des plus importants de la vénerie contemporaine.

Dans son rapport, M. Paul Willekens écrit : « Si le chien français tricolore est encore peu représenté du fait que le Poitevin a subsisté davantage que le Gascon-Saintongeais, le français blanc et noir, semblant très répandu, peut très bien, dans quelques années, se fixer avec un type déterminé et deux gabarits, l'un pour le cerf et l'autre pour le chevreuil. »

Cette perspective de deux gabarits me plaît infiniment, car c'est surtout comme chien de chevreuil que les blancs et noirs ont toujours été prisés et semblent de plus en plus prisés dans cette spécialité, et, le modèle-type du chien de chevreuil n'est pas, à mon sens, le type géant et hercule, comme certains peuvent le souhaiter pour le courre du cerf. Bien que les grandes mécaniques ne soient pas toujours les meilleures!...

Un bel athlète sous un format réduit a souvent, bien souvent, plus d'âme, plus de cœur, plus d'allant et plus de résistance que les chiens trop grands et trop massifs.

Du fait que la Société de Vénerie a tenu à revoir spécialement les chiens belges du Rallye Campine, il ne faudrait pas en conclure que les chiens de Vénerie Belges soient devenus plus français que ceux de France.

Ils ont peut-être moins évolué... car ils sont de souche française. Certains d'entre eux n'étaient-ils pas engagés, d'ailleurs, comme chiens Levesque!

Et, pour ma part, j'avoue qu'il doit être bien difficile d'affir-

mer si l'un de tous ces magnifiques blancs et noirs de Poitiers est un Levesque ou un blanc et noir nouvelle formule, ou s'il tient des deux à la fois? Je laisse ce soin à de plus malins que moi.

Les chiens Campine ont énormément (et très récemment) de sang des chiens du Sud-Ouest (chenil Saint-Raphaël), qui sont des Gascons-Saintongeais, dont beaucoup tenaient du Virelade. Cela se sent spécialement dans la tête et dans l'oreille. L'un des mâles du Rallye Campine était même fils ou petit-fils de Nabab au Rallye Merrein (Bordeaux), engagé comme Anglo-Gascon-Saintongeais à la Canine de Bordeaux de mai 1953. Ce Nabab était un magnifique chien noir et blanc auquel j'ai donné un premier prix avec C. A. C. — bien qu'il fût un peu grand, à mon goût personnel. Mais c'était un animal admirablement proportionné et typé. Son descendant du Rallye Campine a, malheureusement, exagéré encore cette haute taille, tout en étant beaucoup moins complet. Il est vrai qu'il était encore très jeune à Poitiers et qu'il pourra s'équilibrer et s'étoffer avec l'âge.

De tous les chiens belges ou, plus exactement, venus de Belgique, celui que j'ai préféré était un mâle ravissant rappelant beaucoup le Virelade. Tout en lui donnant la note excellent, je ne l'ai classé que cinquième ou sixième, bien que, si j'avais fait un choix pour mon usage personnel, c'est certainement lui que j'aurais préféré. Mais, étant donné la tendance générale des maîtres d'équipage de noirs et blancs à faire plutôt des chiens importants — et même puissants — je n'ai pas osé faire un classement révolutionnaire en faveur de ce chien plus léger — mais très distingué et très typé — et que j'ai trouvé vraiment très chic.

Paul DAUBIGNÉ.

*La Société Centrale Canine nous prie de publier cette lettre qu'elle a reçue du Ministère de l'Agriculture.*

*Paris, le 25 mars 1958.*

Monsieur le Président,

Comme suite à notre conversation téléphonique du 21 mars 1958, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les chiens venant de l'un des pays visés au 1<sup>er</sup> paragraphe<sup>1</sup> de l'avis aux importateurs du 1<sup>er</sup> janvier 1958, pour participer à une Exposition Canine

1. *Extrait du 1<sup>er</sup> paragraphe.*

1<sup>o</sup> Les chiens et les chats en provenance d'Afrique (à l'exclusion du département de la Réunion et de l'archipel des Comores), d'Asie, de la République Fédérale d'Allemagne, de la République Démocratique Allemande, d'Espagne, de Grèce, d'Italie, de Roumanie et de Turquie.